



**RAPPORT
ANNUEL**
sur le prix & la
qualité du service
public de prévention
et de gestion des
déchets ménagers et
assimilés

2021

APPROUVÉ LE 29 JUIN 2022- POINT N°22

Sommaire

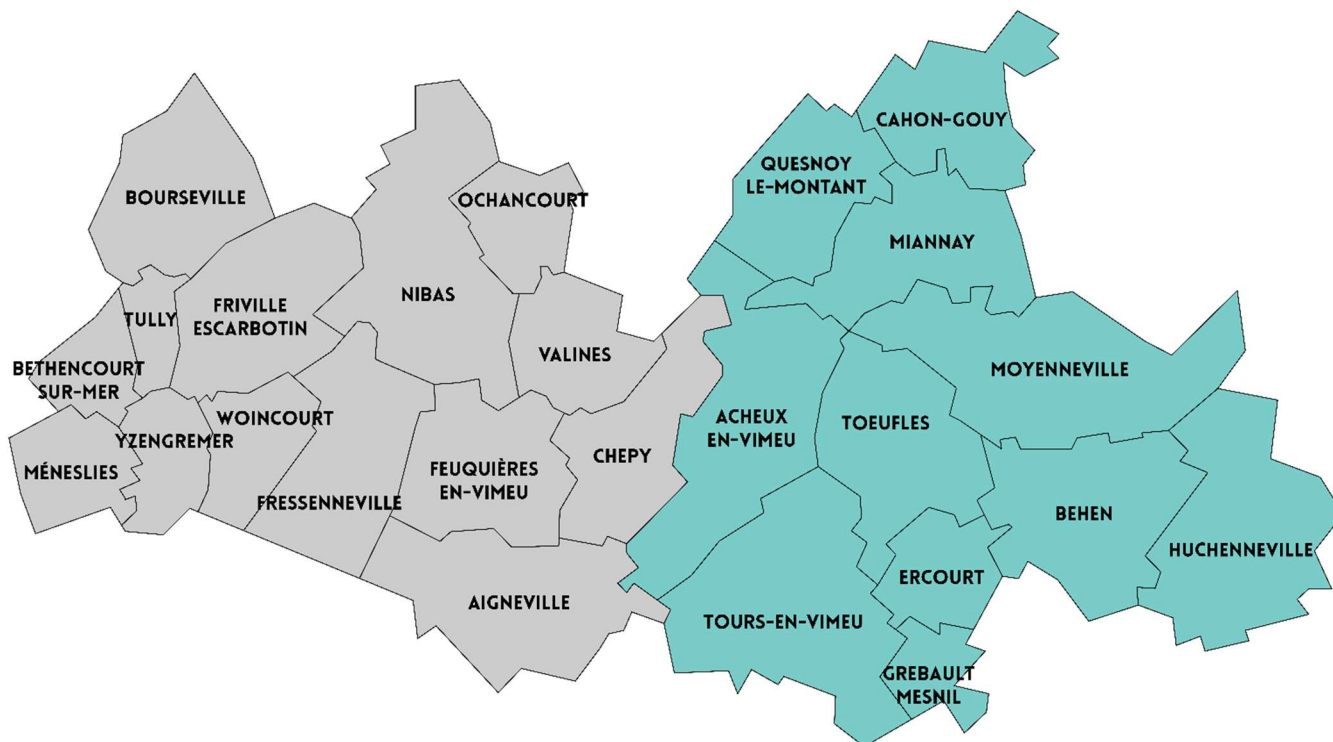
I.	LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE	1
A.	Le territoire desservi par la Communauté de Communes	1
B.	L'organisation des collectes	1
1.	Bénéficiaires du service et fréquence des collectes	2
2.	Localisation des déchèteries.....	2
✓	La déchèterie située sur « Les Croisettes ».....	3
✓	La déchèterie située sur « La Z.A.V.I. »	4
3.	Les différentes collectes séparées proposées	6
✓	Les ordures ménagères résiduelles « OMr »	6
✓	Le verre « V »	6
✓	Les recyclables secs hors verre	6
✓	Zoom sur les points d'apport volontaire « P.A.V » du secteur Est.....	7
✓	Les déchets verts « D.V. »	8
✓	La collecte des encombrants « Enc. »	8
✓	Les piles et les cartouches d'imprimante.....	8
✓	Les Textiles – Linges – Chaussures « T.L.C ».....	9
4.	Bilan des tonnages 2021.....	10
✓	Pour l'ensemble des flux.....	10
✓	Evolution des tonnages de 2014 à 2021	11
5.	Zoom sur les déchets des déchèteries.....	12
✓	La fréquentation	13
✓	Les tonnages par flux	14
✓	Les horaires d'ouverture au public	3
C.	Prévention des déchets ménagers et assimilés	15
1.	Bilan des actions réalisées en 2021	15
✓	Promouvoir le compostage domestique auprès de foyers.....	15
✓	Promouvoir le compostage auprès des établissements scolaires et maison de retraite	15
✓	Sensibiliser aux enjeux environnementaux	17
✓	Promouvoir le réemploi des objets de la vie quotidienne.....	18
✓	Actions d'exemplarité.....	19
2.	Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés	20
II.	LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT	21
A.	Traitement des déchets ménagers et assimilés.....	21
1.	Localisation et nature des traitements.....	21
2.	Taux de valorisation matière des recyclables secs	23
✓	Bilan 2021 des recyclables secs triés	23
✓	Répartition des matières triées (recyclables secs y compris le verre)	23
✓	Bilan 2020 des recyclables secs valorisés	24
3.	Taux global de valorisation matière des déchets ménagers et organiques	25
4.	Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage.....	25
B.	Mesures prises pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé sur l'homme et l'environnement des opérations de gestion des déchets.....	26
III.	LES INDICATEURS FINANCIERS	27
A.	Modalités d'exploitation	27
B.	Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement	27
C.	Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises.....	28

D.	Montant annuel des actions du programme local de prévention des déchets	28
E.	Produits des droits d'accès pour les déchets apportés directement par les entreprises.....	28
F.	Montant global et détaillé des différents soutiens des organismes agréés	29
G.	Montant global et détaillé des recettes perçues pour la vente des matériaux.....	29
H.	Autres recettes	30
I.	Coûts aidés et analyse 2021	30
1.	Le coût aidé tous flux confondus et par flux.....	30
2.	Le coût aidé par flux en € HT/tonne et en € HT/hab	31
3.	Comparatif des coûts 2017 et analyse des coûts 2020.....	31
4.	Coût complet par étapes techniques.....	33

I. Les indicateurs techniques relatifs à la collecte

A. Le territoire desservi par la Communauté de Communes

La Communauté de Communes exerce la compétence « Collecte et traitement des déchets » pour 23 072 habitants et les vingt-cinq communes et hameaux de son territoire, répartis en deux secteurs (Est et Ouest)



B. L'organisation des collectes

La C.C.V. dispose de 7 bennes pour les ramassages des ordures ménagères et des recyclables secs dont deux bennes de dépannage. Elle dispose également de deux bennes spécifiques pour le ramassage des encombrants et d'une benne prêtée aux communes pour le ramassage des déchets verts.

L'entretien courant du matériel est assuré en régie dans un atelier spécialisé situé à Bourseville.

Le service d'exploitation des collectes est constitué de six chauffeurs, onze ripeurs et un mécanicien dont un chauffeur et un ripeur de remplacement.

1. Bénéficiaires du service et fréquence des collectes

Secteur Est :

FLUX COLLECTES	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	RECYCLABLE SECS HORS VERRE	VERRE	ENCOMBRANTS	DECHETERIE	TEXTILE
Fréquence	1 fois par semaine	2 fois par mois	2 fois par mois	1 fois par an	En continu	En continu
Desserte	Tout le territoire	Point de regroupement par commune	Point de regroupement par commune	Tout le territoire	ZA les Croisettes	5 communes
Mode de collecte	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire
Contenants	Pas de contenants	Colonnes aériennes	Colonnes aériennes	Pas de contenants	Bennes/Containers/Vrac	Containers aériens
Mode d'exploitation	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé
Mode de traitement	Stockage	Recyclage	Recyclage	Stockage	Valorisation / Stockage / Incinération	Valorisation

Secteur Ouest

FLUX COLLECTES	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	RECYCLABLE SECS HORS VERRE	VERRE	DECHETS VERTS*	ENCOMBRANTS	DECHETERIE	TEXTILE
Fréquence	1 fois par semaine	2 fois par mois	2 fois par mois	Différents modes opératoires	4 fois par an	En continu	En continu
Desserte	Tout le territoire	Tout le territoire	Tout le territoire	Tout le territoire	Tout le territoire	ZAVI	Tout le territoire
Mode de collecte	Porte à Porte	Porte à Porte	Porte à Porte	Porte à Porte*	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire
Contenants	Bacs 140L/240L/340L	Bacs 140L/240L/340L	Bacs modulo 35L	Sacs/vrac	Pas de contenants	Bennes/Containers/Vrac	Containers aériens
Mode d'exploitation	Régie	Régie	Régie	Régie communale	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé
Mode de traitement	Stockage	Recyclage	Recyclage	Valorisation	Stockage	Valorisation / Stockage / Incinération	Valorisation

*5 communes collectent les déchets verts : Aigneville, Béthencourt-sur-Mer (en régie communale), Fressenneville, Friville-Escarbotin et Woincourt

2. Localisation des déchèteries

La Communauté de Communes possède deux déchèteries sur son territoire. L'une, située dans la Zone d'Activités « Les Croisettes » construite et exploitée en régie depuis juillet 2015, l'autre, située dans la zone d'activités du Vimeu industriel, construite et exploitée depuis 2005 par la société METOSTOCK Environnement.

✓ La déchèterie située sur « Les Croisettes »



Ce sont 9 postes de déchargement équipés de dispositifs antichute en haut de quai et différents postes de déchargement en bas de quai.

L'accès est gratuit pour les habitants du territoire mais conditionné à la présentation d'une vignette distribuée en commune ou directement à la déchèterie sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise.

L'accès pour les professionnels est payant. La gratuité est appliquée pour certains déchets comme définie dans la grille tarifaire.

Les horaires d'ouverture au public

Le haut de quai est géré en régie par la C.C.V. avec un gardien titulaire en poste et un agent remplaçant (mutualisation avec le service des Espaces Verts).

	HORAIRES D'ÉTÉ DU 1 avril au 30 septembre		HORAIRES D'HIVER DU 1 octobre au 31 mars	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h15-12h00	FERME	8h15-12h00	FERME
Mercredi	9h15-12h30	13h30-18h30	FERME	13h45-17h30
Vendredi	FERME	13h45-18h30	FERME	14h15-18h00
Samedi	9h15-12h30	13h30-18h30	9h15-12h30	13h30-17h30

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Le bas de quai est confié à des prestataires privés sélectionnés suite à des marchés publics.

Les déchets autorisés



✓ La déchèterie située sur « La Z.A.V.I. »



Ce sont 8 postes de déchargement équipés de dispositifs antichute.

Les particuliers viennent déposer gratuitement les déchets qui ne sont pas collectés de façon classique : produits toxiques, inflammables, polluants (batteries, piles, solvants), gravats, ferrailles mais aussi les déchets encombrants, les déchets verts, les textiles.

Ils peuvent aussi déposer des dons pour la Recyclerie du Vimeu.

Les horaires d'ouverture au public

La C.C.V. a conclu une prestation de service pour l'exploitation de la déchèterie avec l'entreprise METOSTOCK ENVIRONNEMENT.

	HORAIRE D'ÉTÉ DU 15 avril au 31 octobre		HORAIRE D'HIVER DU 1 Novembre au 14 avril	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Mardi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Mercredi	9h00-12h00	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Jeudi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Vendredi	9h00-12h00	13h00-18h30	9h00-12h00	13h30-17h00
Samedi	9h00-18h30		9h00-17h00	

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Les déchets autorisés



Les déchets sont ensuite acheminés selon leur nature vers les filières de valorisation adaptées.

Chaque habitant de la C.C.V. peut accéder gratuitement à la déchèterie grâce à un badge personnalisé qui lui est remis sur présentation d'un justificatif de domicile dans la limite d'1m3/semaine soit 52m3 par an et par habitant.

Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie est gratuit pour les cartons et payant pour les autres matériaux (grille tarifaire spécifique).

Contrôle d'accès et pont bascule pour chaque dépôt.

Depuis juillet 2021, la collecte de l'amiante s'effectue tous les 1^{er} mardis matin à chaque début de trimestre (Janvier/Avril/Juillet/Octobre) uniquement en déchèterie de la Zone d'Activités de Feuquières-en-Vimeu.

Depuis le 25 Novembre 2020, une benne Ecomobilier est mise en place sur la déchèterie. Elle accueille l'ensemble des déchets dit d'ameublements. On peut y déposer quelque soit l'état et le matériau, l'ensemble des meubles qui servent à ranger, s'asseoir, se coucher et se poser. Les éléments de décoration et récréation ne sont pas acceptés (tapis, poussette, siège auto, parquet...).

En 2021, une deuxième barrière d'accès a été installée pour permettre une meilleure fluidité avec une entrée et une sortie distincte.

3. Les différentes collectes séparées proposées

L'ensemble des besoins en termes de collecte des déchets est couvert par la régie communautaire ou des entreprises privées selon le secteur du territoire et les besoins techniques.

Les recyclables secs hors verre et le verre sont déposés sur un quai de transfert avant valorisation.

✓ Les ordures ménagères résiduelles « OMr »



Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte à raison d'une fois par semaine selon un calendrier annuel distribué en commune.

Les OMr sont déposés sur le quai de transfert de METOSTOCK ENVIRONNEMENT avant leur traitement.

✓ Le verre « V »

Secteur Est :



Le verre est collecté en apport volontaire dans chaque commune sur des plateformes bétonnées. Il est stocké dans des containers de type Citybulle 4 m³ gris vert avec système de vidage gravitaire par simple trappe, ridelle et crochet simple.

La collecte s'effectue deux à trois fois par mois sur l'ensemble des seize points d'apports volontaires.



Secteur Ouest :

Le verre est collecté en porte à porte à raison d'une fois tous les 14 jours selon un calendrier annuel distribué en commune.

✓ Les recyclables secs hors verre

Secteur Est :






Les corps creux (bouteilles plastiques, tétra briques, boîtes de conserve) et les corps plats (papiers, journaux, cartons, magazines) sont collectés en apport volontaire dans chaque commune sur des plateformes bétonnées. Ils sont stockés dans des containers de type Citybulle 4 m³ marron ou gris bleu avec système de vidage gravitaire par simple trappe, ridelle et crochet simple.



Secteur Ouest :

Les recyclables sont collectés en porte à porte à raison d'une fois tous les 14 jours selon un calendrier annuel distribué en commune.

✓ Zoom sur les points d'apport volontaire « P.A.V » du secteur Est

COMMUNE	LOCALISATION	 Nombre de CC	 Nombre de CP	 Nombre de V	TOTAL
ACHEUX EN VIMEU	Parking du cimetière	2	1	1	4
BEHEN	Rue du cimetière	2	2	1	5
	Place de Boëncourt			1	1
CAHON-GOUY	Rue de Saigneville	2	1	1	4
ERCOURT	Place du Château	1	1	1	3
GREBAULT-MESNIL	Rue de l'église	1	1	1	3
HUCHENNEVILLE	Rue Lucien Dufossé	3	1	2	5
	Limercourt			1	1
	Déchèterie	1	1	1	3
MIANNAY	Ruelle du cimetière	2	2	2	6
MOYENNEVILLE	Route de Miannay	2	1	2	5
	Bouillancourt s/M	1	1	1	3
QUESNOY LE MONTANT	Stade de foot	2	2	2	6
TOEUFLES	Place du Hamel	1	1	1	3
TOURS EN VIMEU	Rue des écoles	3	2	3	8
	Place (Corroy)	2	1	1	4
TOTAL	16 lieux	25	18	22	65

CP = Corps plats (papiers, cartons) / CC = Corps Creux (plastiques, aluminium, acier) / CV = Verre

Suite à des problèmes récurrents de recyclables mis en ordures ménagères, une colonne corps plats a été déposée chez AGROTEC et deux colonnes (Corps creux et Verre) chez JOCQUIN.

6 nouvelles colonnes en acier galvanisé ont été installées sur le PAV de Quesnoy le Montant suite à l'incendie de décembre 2020. La commune a souhaité remplacer le claustras par du grillage rigide pour plus de visibilité.

✓ Les déchets verts « D.V. »



Les déchets verts ne sont pas collectés par la C.C.V. La filière privilégiée étant le compostage individuel ou à défaut l'apport volontaire des déchets verts en déchèterie.

Cependant, 5 communes ont mis en place une prestation de collecte en porte à porte : Aigneville, Béthencourt-sur-Mer, Fressenneville, Friville-Escarbotin et Woincourt.

Ces communes, exceptée Béthencourt-sur-Mer, utilisent le matériel (benne à ordures ménagères) mis à disposition par la CCV sous condition de la signature d'une convention annuelle.

Les déchets verts collectés en porte à porte par les agents communaux (sauf pour la commune de Woincourt) sont transportés chez la société Métostock Environnement pour un traitement sur l'aire de compostage de cette société.

Les déchets verts collectés en porte à porte sur la commune de Woincourt sont transportés sur la plateforme de stockage de l'ESAT-EA de Woincourt.

Les branchages collectés et détournés en provenance des communes, sont transportés et traités sur la plateforme de broyage de Bourseville. Le broyage est réalisé par l'entreprise AGB une fois par an. Les mulchs produits dans cette unité sont traités et étalés sur la zone de plantation de Bourseville, sur les différents espaces verts gérés par la C.C.V ou donnés aux différents établissements scolaires pour leur compostage.

✓ La collecte des encombrants « Enc. »

Secteur Est :

Les encombrants sont collectés 1 fois par an en porte à porte à raison de 3 mercredis en octobre selon les 3 zones établies pour la collecte des ordures ménagères.

Secteur Ouest :

Les encombrants sont collectés 4 fois par an en porte à porte selon le planning défini dans le calendrier annuel.

Un recadrage des encombrants collectés a été diffusé à l'ensemble des habitants suite à l'explosion des tonnages en 2020.

✓ Les piles et les cartouches d'imprimante

Les piles et les cartouches sont collectées en apport volontaire dans les mairies et les écoles volontaires. Elles sont ensuite déposées sur les deux déchèteries (depuis 2018 pour la ZAVI) pour leur traitement. CONIBI collecte les cartouches de bureau de la C.C.V.

✓ Les Textiles – Linges — Chaussures « T.L.C »



Depuis la signature d'une convention avec LE RELAIS 80 et ECOTLC, la collecte en apport volontaire des T.L.C. est formalisée sur le territoire.

L'association Le relais 80 assure la collecte des textiles usagés sur 16 points d'apports volontaires répartis sur l'ensemble du territoire dont la déchèterie METOSTOCK à Feuquières-en-Vimeu et celle des Croisettes.

Localisation :

Communes	Adresse	Nombre de conteneurs
Acheux en Vimeu	Rue du haut – En face de l'église (le relais)	1
Bourseville	Gaston Leroy (le relais)	1
Béthencourt-sur-Mer	Rue de gamaches (le box)	2
Feuquières-en-Vimeu	Déchèterie - Avenue du Vimeu Vert	1
	Carrefour - Rue Duschesne de la Motte (le box)	4
Fressenneville	Place du marché (le relais)	1
Friville-Escarbotin	Aldi - rue Voltaire (le box)	2
	Leader Price - rue Henri Barbusse (le box)	2
	Netto - rue Frédéric Chopin (le relais)	1
	Intermarché – ZA Le Parc (le box)	4
Moyenneville	Place de la mairie (le relais)	1
Huchenneville	Déchèterie – Rue de Courthezon	1
Quesnoy le Montant	Rue de Campagne – Près du terrain de tennis (le relais)	1
Toeufles	Place du Hamel – Point d'apport volontaire (le relais)	1
Valines	Rue Henri Dumont (le relais)	1
Woincourt	Mairie (le box)	2
TOTAL		26

Ces textiles, linges, chaussures sont valorisés à 55% par réemploi (dont 49% à l'export et 6% pour les boutiques Ding Fring) et à 35% par recyclage (dont 10% pour la production de chiffons d'essuyage et 25% transformés en matières premières).

En 2021, ce sont 126 tonnes de TLC qui ont été collectées sur le territoire de la C.C.V. Pour rappel, en 2017 : 118 tonnes, en 2018 : 115 tonnes, en 2019 : 145 tonnes, en 2020 : 131 tonnes

4. Bilan des tonnages 2021

✓ Pour l'ensemble des flux

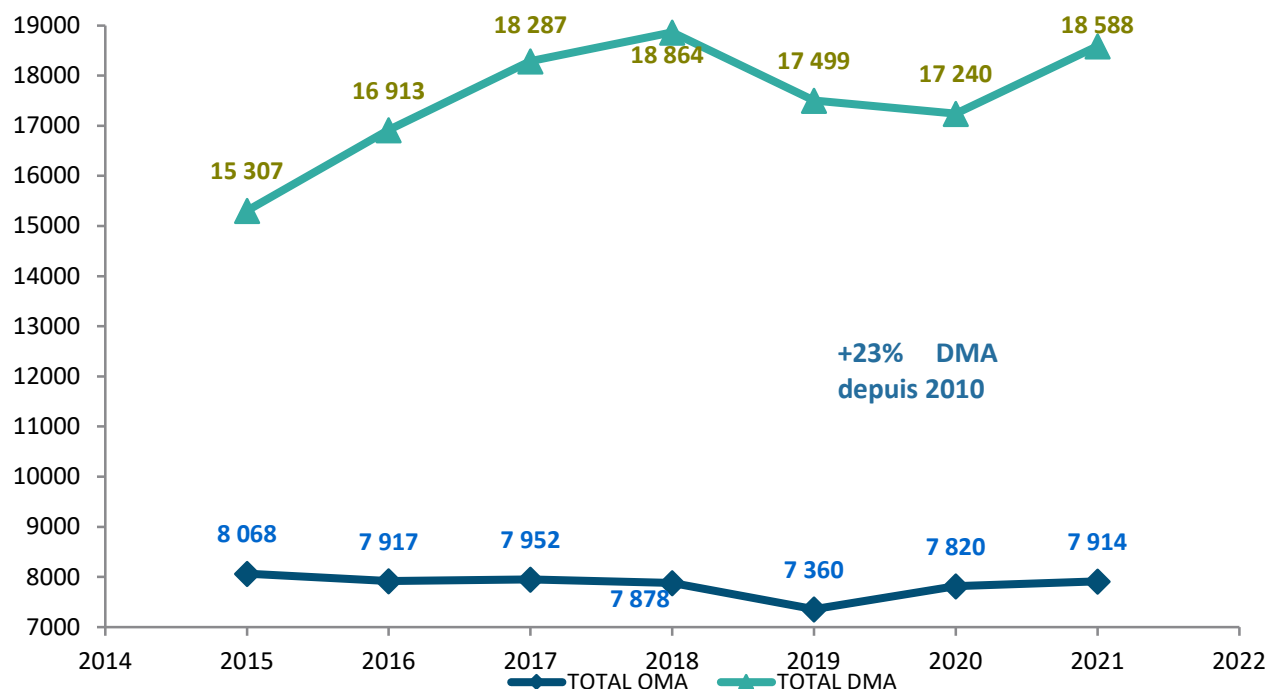
FLUX 23243	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclable sec hors Verre	Déchets de déchèterie ZAVI*	Déchets de déchèterie Croisettes*	Encombrants	Déchets verts	T.L.C.	Total
Tonnage (t) 2021	5 612	925	1 377	8 134	1 564	281	569	126	18 587
Tonnage (t) 2020	5 572	923	1 325	6 759	1 421	474	635	131	17 240
Evolution 2021/2020 (%)	0,72%	0,22%	3,92%	20,34%	10,06%	-40,72%	-10,39%	-3,82%	7,25%
Ratios kg/hab. 2021	241	40	59	473	303	12	24	5	800

*gravats inclus – Les DV apportés par les collectivités sont comptabilisés hors déchèterie ainsi que les TLC.

Pour tous les calculs de ratios, la population de la C.C.V. retenue de **23 072 habitants**. La population départementale 2021 est de 569 662 habitants (INSEE 2019).

- Augmentation de 7% du tonnage total avec une certaine stabilité pour les flux OMr et verres
- On note une légère hausse des recyclables +4%.
- Les tonnages sur la déchèterie de la ZAVI connaissent une hausse significative (+20%) en 2021 tout comme sur la déchèterie des Croisettes (+10%). L'ensemble des flux ont augmentés (D3E, déchets diffus spécifique, encombrants, déchets verts) et notamment une augmentation importante des gravats (+ 30% chez Métostock et +5% aux croisettes). La nouvelle définition des encombrants collectés en porte à porte a provoqué des dépôts directement sur les déchèteries par transfert de flux.
- Les encombrants en porte à porte diminuent de 40% après une augmentation de 40% en 2020. Cela s'explique par la fin du confinement et également par des nouvelles consignes de collecte des encombrants.

✓ Evolution des tonnages de 2015 à 2021



OMA = Ordures ménagères et assimilés / DMA = Déchets ménagers et assimilés (OMA + tous les autres déchets collectés)

Les ratios sont calculés avec la population C.C.V. : 23 072 habitants

Ratios en kg/hab./an					
	CCV	CCV	CCV	Objectif PRGPD	
	2021	2020	2010	2025	2031
OMA	343	349	374		
DMA*	805	770	648	570	565

Pour rappel, la Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire reprise dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) fixe **une baisse de – 10 % de la production des déchets ménagers dès 2020, soit une diminution de 74kg/habitant par rapport à 2010, 78kg/hab en 2025 et une diminution de 83kg/habitant en 2031.**

*en tenant compte des gravats

Le ratio de déchets ménagers et assimilés entre 2021 et 2020 a augmenté dû à la hausse importante des tonnages collectés en déchèteries.

Déchets Ménagers et Assimilés : DMA = 18 587 tonnes – 805 kg/hab/an

Déchets occasionnels 10 674 tonnes – 462 kg/hab/an				Déchets de routine : OMA 7 914 tonnes - 343 kg/hab/an		
				Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) 5 612 tonnes - 243 kg/hab/an Mode de traitement principal : Enfouissement	Déchets collectés sélectivement 2 302 tonnes - 99 kg/hab/an	
Déchèteries 9 698 tonnes 420 kg/hab/an	CS Déchets verts et Biodéchets 569 tonnes 24 kg/hab/an	CS Encombrants 281 tonnes 12 kg/hab/an	CS autres déchets (TLC) 126 tonnes 5 kg/hab/an		CS Recyclables secs 1 377 tonnes 60 kg/hab/an	CS Verre 925 tonnes 40 kg/hab/an

Pour répondre aux objectifs du PRGPD, les tonnages de DMA en 2025 devraient être de 13 151 tonnes puis 13 037 tonnes en 2031 à population constante.

Et +23% de DMA (objectif de -10 % entre 2010 et 2021 selon la loi à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire de 2020)

✓ La caractérisation des ordures ménagères résiduelles

La Communauté de Communes a mandaté l'entreprise RETIF pour réaliser une caractérisation des ordures ménagères dans les 25 communes de son territoire.

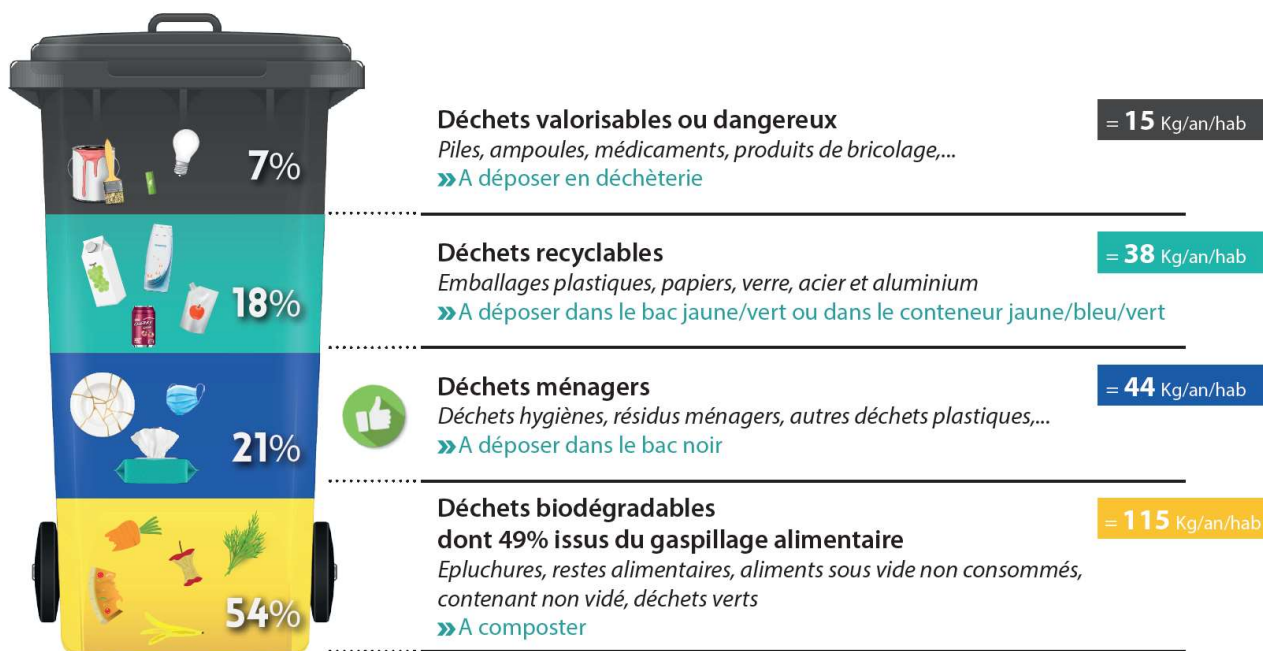
L'entreprise RETIF a effectué de manière aléatoire un prélèvement de sacs poubelles issus de la poubelle « noire » dans toutes les communes pour en analyser le contenu. Cette caractérisation s'est déroulée du 18 au 28 octobre 2021.

Cette étude permet de photographier à l'instant « T » ce qui reste dans nos poubelles d'ordures ménagères. La CCV pourra ainsi orienter les actions de prévention et de communication pour améliorer le tri et réduire les tonnages qui sont enfouis.

Plus de tri et moins de tonnage d'ordures ménagères auront un effet bénéfique, environnementale et économique, pour lutter contre l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes « TGAP » et maîtriser les coûts du service DECHETS.

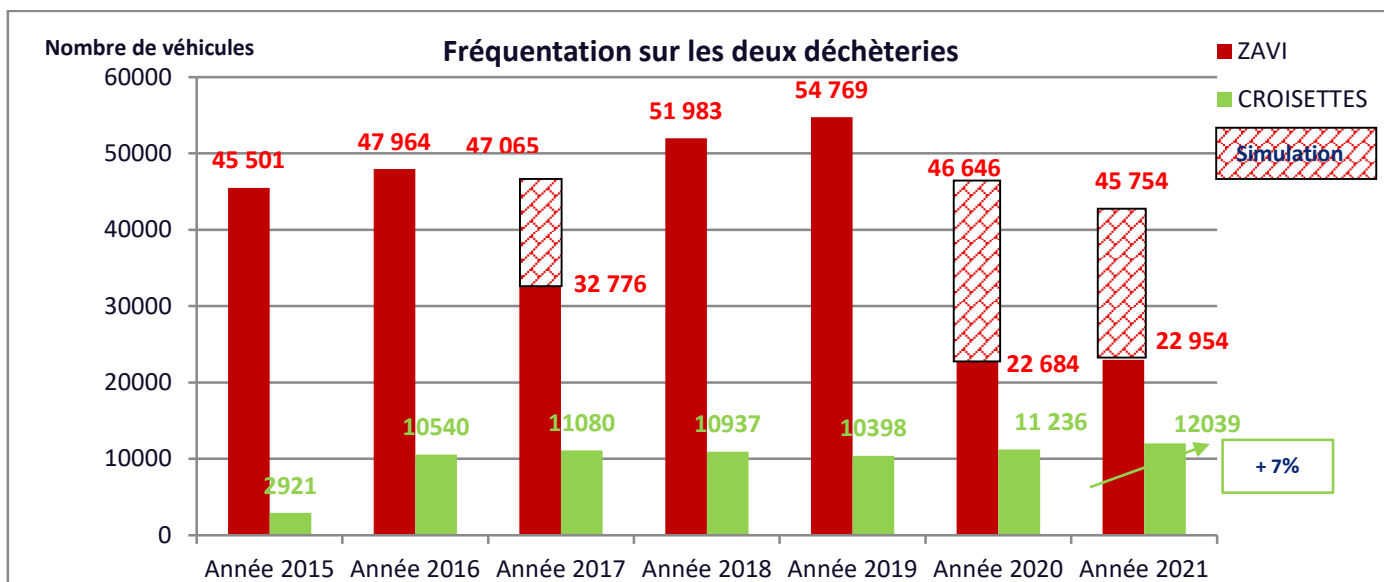
On constate qu'il y a encore des déchets recyclables dans la poubelle d'ordures ménagères mais également des déchets spécifiques comme les textiles et les médicaments qui ont pourtant une filière de traitement bien définie. Les extensions de consignes de tri du plastique ne sont pas encore bien assimilées. Dans un monde idéal, nous ne devrions collecter que 44 kg/an/hab d'ordures ménagères contre 212 kg/an/hab ce jour.

Dans notre poubelle « noire », on trouve actuellement :



5. Zoom sur les déchets des déchèteries

✓ La fréquentation



En 2021, une deuxième barrière d'accès a été installée pour permettre une meilleure fluidité avec une entrée et une sortie distincte.

Les données de 2020 et 2021 sont donc faussées. Si nous prenons les données de 2019, sur les quatre mois manquants, nous serions à 45 754 véhicules enregistrés.

Des estimations approximatives et surement pas réalistes au regard de l'augmentation de plus de 30% de tonnages sur la déchèterie de la ZAVI.

Pour la déchèterie des Croisettes : l'augmentation de la fréquentation est en corrélation avec l'augmentation de 10% des tonnages.

✓ Les tonnages par flux



HUILES DE FRITURES

ZAVI : 0
Les Croisettes : 0,299 t



HUILES DE VIDANGE

ZAVI : 7,76 t
Les Croisettes : 1,66 t

ECODDS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUES (DDS)

ZAVI : 0
Les Croisettes : 3,205 t

Hors ECODDS

ZAVI : 60,1155 t
Les Croisettes : 8,584 t



DEEE

ZAVI : 116,81 t
Les Croisettes : 43,378 t



VERRES

ZAVI : 40,76 t
Les Croisettes : 0



AMIANTE / CIMENT

ZAVI : 10,18 t
Les Croisettes : 0



PNEUMATIQUES

ZAVI : 25,82 t
Les Croisettes : 7,146 t



ENCOMBRANTS

ZAVI : 1732,80 t
Les Croisettes : 494,16 t



DÉCHETS VERTS

ZAVI : 2947,70 t
Les Croisettes : 653,52 t



BOIS

ZAVI : 626,96 t
Les Croisettes : 85,26 t



CARTONS

ZAVI : 100,88 t
Les Croisettes : 30 t



MÉTAUX

ZAVI : 148,82 t
Les Croisettes : 38,46 t



DÉBLAIS / GRAVATS

ZAVI : 2273,97 t
Les Croisettes : 205,38 t



AMEUBLEMENT

ZAVI : 39,66 t
Les Croisettes : 60,84 t



PILES ET
ACCUMULATEURS

ZAVI : 1,682 t
Les Croisettes : 0,84 t

C. Prévention des déchets ménagers et assimilés

1. Bilan des actions réalisées en 2021

✓ Promouvoir le compostage domestique auprès de foyers

La collectivité propose la vente de composteurs de 400L et 600L.

Etat initial : 493 foyers ont acheté un composteur entre décembre 2009 et mai 2012 (avant l'engagement dans le P.L.P.)

Initialement le composteur de 400 L est vendu au prix de 20€ et le composteur de 600 L au prix de 30€.

En 2021, réalisation d'une promotion : 30€ les deux composteurs de 400L.

Vente de composteurs en 2021 : 41 composteurs de 400 L (dont 14 avec la promotion) et 23 composteurs de 600 L

Vente de composteurs en 2020 : 5 composteurs de 400 L et 7 composteurs de 600 L

Bilan 31/12/2021 : entre 2009 et 2021, ce sont 1027 composteurs qui ont été vendus.

✓ Promouvoir le compostage auprès des établissements scolaires et maison de retraite

Le collège Gaston Vasseur de Feuquières-en-Vimeu :

Démarrage : septembre 2013

Matériel : 6 composteurs de 2000 L

Résultats : 10 tonnes de déchets compostés

Arrêt du compostage dans l'établissement en 2016 du au départ en retraite de l'agent technique et d'un changement de direction.

Le collège La Rose des vents de Friville-Escarbotin :



Démarrage : mai 2014

Matériel : 6 composteurs de 2000 L

Résultats : 5 tonnes de déchets compostés

Arrêt du compostage pendant 3 ans.

En 2021, sous l'impulsion du nouveau principal adjoint, une véritable réflexion environnementale s'est engagée :

- Reprise du compostage. Les équipe du service espace vert de la CCV ont remis à neuf la zone avec le vidage et le nettoyage des composteurs existants.

- L'ensemble des élèves ont été sensibilisés au tri à la cantine afin d'optimiser le compostage. Animation tous les mercredi matin classe par classe au sein de la cantine scolaire
- Chaque classe a été dotée de poubelle de tri

La restauration collective à Friville-Escarbotin :

Démarrage : Septembre 2015

Matériel : 4 composteurs de 900 L

Résultats : 2 tonnes de déchets compostés

Les + : adaptation au sein de la cuisine puisque les entrées sont désormais servies dans un plat commun et non plus à l'assiette.

Arrêt du compostage dans l'établissement en 2019 pour cause de déménagement du site

06 septembre 2021, installation à titre expérimental d'un éco-digesteur de 20kg pour 2 mois. En conclusion de cette expérience, nous pouvons noter que ce matériel est très sensible et dysfonctionne régulièrement. Le modèle n'était pas adapté à la quantité de matière brut produite pour la préparation des repas. De plus, cette installation demande un local spécifique (nuisance odeur) et beaucoup de maintenance. Par contre, il a bien été constaté une baisse significative (-90%) des déchets alimentaires.



Figure 1. Digesteur



Figure 2. Poudre résiduelle

D'autres pistes sont à explorer pour la réduction des déchets alimentaires.

Les 4 écoles de Friville-Escarbotin :

L'école Primaire Marcel Pagnol, l'école maternelle Charles Perrault, l'école élémentaire Victorien Girot et l'école Guillaume Apollinaire de Friville-Escarbotin réalisent désormais le compostage.

Matériel : 1 ou 2 composteurs de 400 L afin de composter les restes des goûters des enfants

La maison de retraite de Friville-Escarbotin :

Démarrage : Mai 2014

Matériel : 3 composteurs de 900 L

Résultats :

En 2014 : 220kg/mois de déchets compostés

En 2015 : 140kg/mois de déchets compostés

Depuis 2016 : 168kg/mois de déchets compostés

Le compost obtenu est utilisé pour le potager entretenu par les résidents de la maison de retraite.



La maison pour tous / cantine scolaire de Fressenneville

Démarrage : Octobre 2019

Matériel : 1 composteur de 600 L et aménagement de la plateforme par la commune de Fressenneville

Une sensibilisation des élèves un midi en fin de restauration collective a été réalisée

✓ Sensibiliser aux enjeux environnementaux

Des outils de communication pour les animations

- 9 kakemonos :
 - Le circuit des déchets
 - Le recyclage
 - Les consignes de tri
 - Les Textiles Linges Chaussures
 - Les actions de sensibilisation en photo
 - La compostage
 - L'eau
 - La prévention déchets
 - La gaspillage alimentaire

Ces kakémonos sont un support lors des animations.

- Le jeu de la cuisine
- Le jeu de l'oie
- La poubelle de tri
- Un mémo tri

Le service déchets a disposé de 3 pages dans les 3 Vim'écho de l'année 2021 :

- Vim'écho n°4 : sur les thèmes du compost, de la déchèterie et de la benne écomobilier
- Vim'écho n° 5 : la hausse de la TEOM
- Vim'écho n°6 : les projets 2022 : collecte du verre et nouveaux PAV

Opération « Hauts de France Propres »

Hauts de France Propre est une opération de nettoyage de la nature conduite par la région et organisée par les fédérations de chasse.

Un rendez-vous dans la nature ou en ville, à la campagne ou en forêt, dans les champs ou au bord des rivières... partout en Hauts-de-France.

La collectivité est le relais entre la fédération régionale de chasse et les fédérations et associations de chasse du département. La collectivité distribue les gants, les baudriers et les sacs poubelles. Seuls les sacs poubelles sont à la charge de la collectivité.

La cinquième édition initialement prévue les 10,11 et 12 septembre 2021 a été reportée pour être finalement annulée.

Les étudiants de la Maison Familiale et Rurale d'Yzengremer

Chaque année nous intervenons à la MFR pour sensibiliser ces jeunes adultes à l'environnement.

En Février et Novembre 2021, deux classes (environ 40 élèves) ont pu consolider leurs connaissances sur les déchets avec le tri des déchets ;

✓ Promouvoir le réemploi des objets de la vie quotidienne

Janvier 2015 : première collecte de la recyclerie du Vimeu.

Avril 2015 : mise en place du container de la recyclerie sur la déchèterie de la ZAVI et août 2015 pour la déchèterie des Croisettes.

En 2017, un avenant à la convention terminée le 31/12/2017 a été signé pour ne tenir compte que des tonnages et non plus du nombre d'enlèvement.



En 2018, la recyclerie s'est équipée d'un décapeur aérogommage et l'agencement du magasin a été revu pour une meilleure circulation et visibilité des objets.

En 2019, mise en place de l'atelier éco-mobilité avec réparation de vélos.

En tonnes	Apport sur site	Apport en déchèteries	Enlèvement à domicile
2015	23.44	3.64	26.006
2016	28.31	11.88	48.189
2017	30.16	8.36	40.207
2018	44.97	7.44	45.330
2019	43.50	8.60	62.000
2020	37.13	6.32	70.105
2021	57.02	8.14	65.35
Variation 2021/2020	+53.56%	+28.79%	-6.77%

En 2020, le chiffre d'affaires du magasin s'élève à 128 899€.

Les 3 principaux flux de vente sont les meubles puis les objets de décoration puis le textile. La tendance reste la même d'année en année.

Pas de données pour l'année 2021 suite aux changements de direction, de la présidence et aux difficultés du début d'année 2022.

✓ Actions d'exemplarité

La dématérialisation et la sensibilisation des agents :

Depuis octobre 2015, l'envoi de toutes les pièces transmises à la trésorerie se fait en dématérialisation : document comptable, document RH (fiche de paie).

Pour les marchés publics, les documents de consultations d'entreprises sont envoyés via la plateforme de dématérialisation MarchéPublic596280.

Depuis octobre 2018, les entreprises ont obligation de déposer leurs offres de plus de 25000€ sur la plateforme.

De plus, la signature électronique pour les élus a été mise en place.

Mise en place d'un composteur au réfectoire du siège.

L'éco pâturage :

La gestion des espaces verts du territoire est une préoccupation environnementale sans cesse marquée par des techniques toujours plus à la pointe de la technologie et qui tendent vers une gestion durable harmonisée. Ainsi la gestion différenciée, le plan zéro phytosanitaire sont des méthodes mises au service d'une gestion raisonnée et durable des espaces verts.

La gestion différenciée par la technique de l'éco-pâturage, permet d'entretenir de manière écologique les espaces verts, sans utiliser d'engins mécaniques.

Ainsi, le 27 janvier 2016 la convention entre l'éleveur et la CCV a été signée, suivi d'un avenant le 22 février 2018.

En 2021 (tout comme en 2020), cents moutons sont présents sur plus de 64 000m² de terrain. Principalement sur la zone industrielle de Feuquières-en-Vimeu mais aussi à Bourseville, sur le terrain de l'ancienne piscine de Friville-Escarbotin, à la MSP de Woincourt ou à Acheux-en-Vimeu.

Cette convention permet à l'éleveur de développer son activité et à la collectivité de faire des économies sur l'entretien de ces parcelles. Enfin, le pâturage à l'avantage de ne pas produire de déchets verts, ne fait pas de bruit, améliore le bilan carbone de la gestion des espaces verts et permet à la collectivité d'être exemplaire en termes de gestion des phytosanitaires.

2. Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés

Soient T_{2010} les tonnages de déchets ménagers et assimilés (hors déchets de déchèterie) en 2010 et T_{2021} les tonnages de l'année 2021.

L'indice des tonnages en 2021, base 100 en 2010, est égal au produit de $\frac{T_{2021}}{T_{2010}} \times 100$.

DATE	2010	2020	2021
Tonnage DMA hors déchèterie	12 758	9 060	8 889
Indice de réduction des DMA	100	71	69
Tonnage OMA	8 724	7 820	7 914
Indice de réduction des OMA	100	89	90

Sur les seuls OMA, nous notons une baisse de 10% et de 31% des DMA hors déchets de déchèteries mais en considérant l'ensemble des déchets produits sur notre territoire, nous sommes à :

DATE	2010	2020	2021
Tonnage DMA	15 131	17 240	18 587
Indice de réduction des DMA	100	114	123

II. Les indicateurs techniques relatifs au traitement

A. Traitement des déchets ménagers et assimilés

1. Localisation et nature des traitements

Type de déchets hors déchèterie	Collecteur	Centre de tri ou regroupement	Localisation des unités de traitement	Nature du traitement	Eco-Organisme
Les Ordures ménagères résiduelles	Régie	Métostock	Centre d'enfouissement technique IKOS	Stockage	
Les encombrants	Régie	Métostock	Centre d'enfouissement technique IKOS	Stockage	
Les Papiers, Journaux, Revues, Magazines	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	U.P.M. Papeterie En Allemagne	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE ECOFOLIO
Les emballages cartons	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	OTOR PICARDIE cartonnerie de Contoire-Hamel (80500)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages alimentaires	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	REVIPAC Paris	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages plastiques	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	VALORPLAST Paris	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages aluminium	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	Véolia Amiens	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages en acier	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	ARCELOR MITTAL à La Plaine St Denis (93212)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages en verre	VEOLIA PROPRETE / Régie	Transfert au centre de Arry / Métostock	O.I. Manufacturing Reims et Wingles (69611)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les Textiles Linges Chaussures	LE RELAIS 80	LE RELAIS 80 à L'Etoile (80830)	Les boutiques DING FRING La filière de matériaux d'isolation METISSE	Valorisation matière	ECO TLC
Type de déchets en déchèterie	Collecteur	Centre de tri ou regroupement	Localisation des unités de traitement	Nature du traitement	Eco-Organisme
Encombrants	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		IKOS ENVIRONNEMENT (76)	Stockage	
Déchets verts	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		METOSTOCK ENVIRONNEMENT (80)	Valorisation matières Compostage	
Bois	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		UPM Grand Couronne (76)	Valorisation matière	
Métaux	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		CFF Pont Rémy (80)	Valorisation matière	
Cartons	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		CDIF Pierrefitte (93)	Valorisation matière	

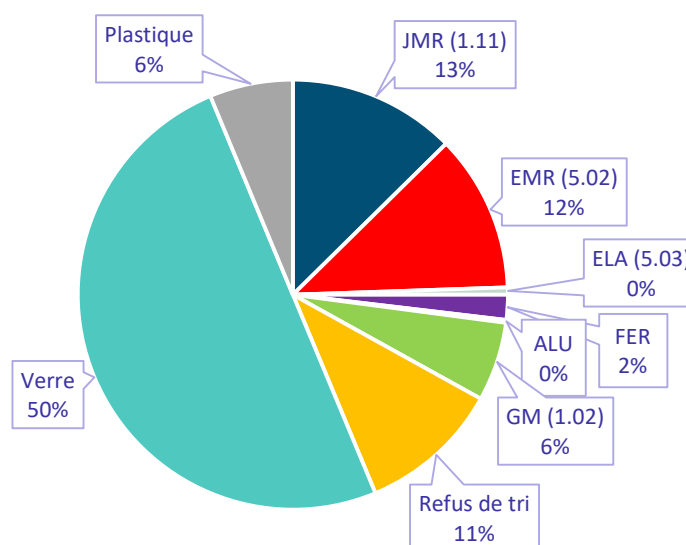
Gravats	VEOLIA PROPLETE		IKOS ENVIRONNEMENT (76)	Valorisation remblais routier	
Comburent	TRIADIS		Rouen (76)	Neutralisation	ECO DDS
Acide/base/solvant	TRIADIS		Rouen (76)	Neutralisation	ECO DDS
Aérosols	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation matière	ECO DDS
Phytosanitaire	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Pâteux	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Emballage vide souillé	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Produit non identifié	TRIADIS		Rouen (76)	Regroupement	
Radiographie	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation matière	
Type de déchets en déchèterie	Collecteur	Centre de tri ou regroupement	Localisation des unités de traitement	Nature du traitement	Eco-Organisme
Matériaux souillés	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Batterie	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation matière	
Autre DDS liquide	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Incineration	
Huiles alimentaire usagée	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Huiles moteur usagée	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Lampes / ampoules	RECYLUM		PRESTATAIRES RECYLUM	Valorisation matières, ou énergétique ou stockage	RECYLUM OCA3DE
Cartouches	SITA SUEZ		PRESTATAIRES COLLECTORS	Réemploi en cartouches	
Capsules Nespresso	SITA SUEZ		PRESTATAIRES COLLECTORS	Valorisation matière	
Piles	COREPILE		PRESTATAIRES COREPILE	Valorisation matière	COREPILE
Pneus	GOMMAGE		RAMERY ENVIRONNEMENT (62) HENRY RECYCLAGE (76)	Valorisation matière	ALIAPUR
Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	VEOLIA PROPLETE	VEOLIA à Amiens (80136)	<u>Gros Electroménagers Froids</u> Envie 2E NORD COOLREC-LESQUIN (59) <u>Gros Electroménagers Hors Froid :</u> BAUDELET BLARINGHEIM (59) <u>Ecrans :</u> ENVIE 2E NORD - COOLREC - LESQUIN (59) <u>Petits appareils en mélange :</u> VEOLIA – TRIADE - GONNESSE (95)	Valorisation matière	ECO SYSTEME OCAD3E
Bouteilles de gaz	TOTALGAZ ANTARGAZ PRIMAGAZ BUTAGAZ		TOTALGAZ ANTARGAZ PRIMAGAZ BUTAGAZ	Réemploi des bouteilles de gaz et valorisation matière	
Déchets d'équipements d'Ameublement	VEOLIA PROPLETE	VEOLIA à Amiens (80136)	EGGER Panneaux & décors à Rambervillers (88) Recyp matalas Europe à Mortagne sur sèvre (85)	Valorisation matière	ECOMOBILIER

2. Taux de valorisation matière des recyclables secs

✓ Bilan 2021 des recyclables secs triés

	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Année 2021
Tonnes entrées	351,12	311,08	348,04	333,38	1343,62
Tonnes triées	327,4	311,08	348,04	333,48	1320
JMR (1.11)	122,91	101,68	88,34	26,31	339,24
EMR (5.02)	54,64	66,03	69,66	127,92	318,25
PET Clair	23,93	22,69	30,09	12,93	89,64
PET Foncé	3,03	3,94	0,06	13,48	20,519
PEHD	6,51	7,49	6,14	6,61	26,76
ELA (5.03)	1,98	5,8	2,36	4,3	14,44
FER	8,42	15,67	12,72	13,65	50,47
ALU	0,61	1,74	2,93	0,337	5,62
GM (1.02)	46,9	19,41	48,27	45,83	160,41
Pots et Barquettes (PP)	2,91	3,3	4,18	3,04	13,44
Plastiques souples (PS)	0,02	0,963	0,024	0,083	1,08
Films plastiques	5,62	4,39	3,52	3,84	17,37
Refus de tri	73,64	57,94	79,72	75,12	286,42
Sous total RS	351,12	311,08	348,04	333,48	1343,72
Verre	218,02	242,18	255,98	208,24	924
TOTAL	569,14	553,26	604,02	541,72	2267,72

✓ Répartition des matières triées (recyclables secs y compris le verre)



En excluant, le verre, du tonnage des recyclables, nous atteignons un taux de refus de tri de 21% (25% en 2020).

✓ Bilan 2021 des recyclables secs valorisés

	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Année 2021	Variation par rapport à 2020
Tonnes triées	327,4	311,08	348,04	333,48	1320	-
Tonnes livrées	283,85	186,03	240,04	251,23	961,15	+
JMR (1.11)	124,58	25,13	74,48	47,9	272,09	+
EMR (5.02)	50,02	46,36	47,46	137,1	280,94	-
PET Foncé	2	0	0	17	19	-
PET Clair	27	8,54	44	21	100,54	+
PEHD	8	2	7	2	19	-
Pots et Barquettes (PP)	8	0	3	0	11	-
Plastiques Souples (PS)	0	0	0	0	0	-
Films Plastiques	9	0	5	1	15	-
ELA (5.03)	2	10	28,1	0,23	40,33	+
FER	6,25	12	31	12	61,25	+
ALU	0	4	0	0	4	+
GM (1.02)	47	78	0	13	138	-
Sous total RS	283,85	186,03	240,04	251,23	961,15	+
Verre	293,22	198,6	243,86	244	979,68	+
TOTAL	577,07	384,63	483,9	495,23	1940,83	-

Le taux de valorisation matière des recyclables secs en 2021 est de $\frac{1941}{18587} \times 100 = 10\%$ (10% en 2020).

Malgré une augmentation des tonnages des déchets de déchèterie, le taux de valorisation est en stable.

Si on ne considère que les DMA hors déchèterie, nous obtenons un taux de recyclables secs de $\frac{1941}{8889} \times 100 = 22\%$ (contre 20 % en 2020).

Notre taux de refus de tri sur les emballages ménagers est de **21 %** (25% en 2020).

Comme constaté lors de la caractérisation en octobre, les nouvelles résines plastiques ne sont pas encore bien captées.

3. Taux global de valorisation matière des déchets ménagers et organiques

Les tonnages pris en compte pour calculer le taux de valorisation matière sont :

- Les recyclables secs (hors refus de tri)
- Le verre
- Les TLC
- Les déchets valorisables de la déchèterie (DEEE, DEA, Huiles, piles, cartouches, bois non traité, ferraille, cartons, batteries, radiographies, pneus, gravats, bouteilles de gaz, lampes, capsules Nespresso)
- Les déchets verts
- Les déchets ménagers spécifiques

	Total déchets	Déchets valorisables en tonne	Taux global valorisation matière en %	Taux valorisation matière déchets non organiques (6 029 t) en %
2017	18 287	10 376	57	
2018	18 864	10 608	56	
2019	17 499	12 158	69	
2020	17 240	11 195	65	
2021	18 587	12 694	68	32

Concernant la valorisation matière, l'objectif du PRGPD est d'atteindre une valorisation matière des déchets non dangereux de 58% en 2020 et de 65% en 2025 et de 67% en 2031. Cela représente, pour les déchets non organiques, un taux de valorisation de 30%.

Nous avons de bons résultats avec 68% et 32%

4. Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage

Sont concernés :

- Les ordures ménagères résiduelles
- Les encombrants en porte à porte
- Les encombrants des déchèteries

Soient T_{2010} les tonnages de déchets non dangereux non inertes en 2010 et T_{2021} les tonnages de l'année 2021.

L'indice des tonnages en 2020, base 100 en 2010, est égal au produit de $\frac{T_{2021}}{T_{2010}} \times 100$

Date	2010	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tonnage	8 044	8 856	7 704	7 821	7 227	8 070	8120
Indice de réduction de déchets non dangereux admis en stockage	100	106	96	97	89	100	101

Pour rappel, l'année de référence est 2010. Par conséquent l'indice de réduction depuis 2010 est égal à **101 soit une hausse de 1% des déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage.**

Concernant le stockage, l'objectif du PRGPD est une réduction de 30% des quantités de déchets stockés en 2020 et de 50% en 2025 par rapport à 2010. Il nous faudrait extraire du stockage 4 022 tonnes.

B. Mesures prises pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé sur l'homme et l'environnement des opérations de gestion des déchets

La C.C.V dispose de deux déchèteries :

- La déchèterie Métostock à Feuquières-en-Vimeu gérée et exploitée par une société privée
- La déchèterie Les Croisettes gérée et exploitée en régie. Ouverture en juillet 2015 avec la volonté d'accueillir un maximum de flux de déchets issus des ménages mais aussi ceux des professionnels.

Des partenariats ont été engagés avec tous les éco-organismes correspondant aux flux acceptés afin de privilégier leur valorisation ou leur élimination dans le respect du Code de l'environnement.

- Une recyclerie en service depuis 2015 sur le territoire

III. Les indicateurs financiers

A. Modalités d'exploitation

L'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets est réalisée :

Pour le secteur Est de la collectivité :

- En régie pour la collecte des ordures ménagères et encombrants
- Par des prestataires privés pour les collectes des recyclables, du verre et le traitement
- En régie pour l'exploitation de la déchèterie
- En régie pour l'animation des actions de préventions des déchets

Pour le secteur Ouest de la collectivité :

- En régie pour la collecte de l'ensemble des flux
- Par des prestataires pour le traitement
- Par un prestataire pour l'exploitation de la déchèterie
- En régie pour l'animation des actions de préventions des déchets

B. Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement

Selon le compte administratif 2021.

Dépenses	Montant €HT	Recettes	Montant €HT
Investissement	42 369.92	Investissement	0
Fonctionnement	2 979 473.06	Fonctionnement	1 963 228.77

Le financement du service se fait à travers la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et le budget général.

Cependant, les apports sur la déchèterie des Croisettes sont facturés aux professionnels pour un montant en 2021 de 914€.

Les professionnels sous convention contribuent en payant proportionnellement à leurs apports selon une grille tarifaire.

Le taux de TEOM zone secteur Ouest est de 10.87% = 1 156 589 €

Le taux de TEOM zone secteur Est est de 8.35% = 235 877 €

C. Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises

Prestation	Prestataire	Montant € HT 2021	Montant € HT 2020
Transfert et Transport des Omr et Encombrants	METOSTOCK	192 512 €	246 284 €
Traitement des Omr et des Encombrants	IKOS	421 794 €	313 421 €
Quai de transfert des recyclables	METOSTOCK	57 069 €	55 777 €
Collecte du verre	VEOLIA PROPLETE	34 495 €	28 493 €
Collecte et tri des RSHV	VEOLIA PROPLETE	209 102 €	199 580 €
Déchèterie de la ZAVI	METOSTOCK	568 825 €	453 441 €
Déchèterie Les Croisettes	ORTEC ENVIRONNEMENT	11 023 €	6 114 €
	METOSTOCK	106 513 €	193 810 €
	TOTAL	1 601 333 €	1 496 920 €

D. Montant annuel des actions du programme local de prévention des déchets

Action	Prestataire	Montant € 2021
Amortissement composteur	Interne	4 703 €
Bâche vente sacs déchets verts		141 €
Recyclerie	Interne	34 260 €
	TOTAL	39 131 €

E. Produits des droits d'accès pour les déchets apportés directement par les entreprises

Au 31 décembre 2021, cinq professionnels sont signataires de la convention pour l'apport des déchets professionnels sur la déchèterie les Croisettes pour un produit total de **914 €** en 2021.

F. Montant global et détaillé des différents soutiens des organismes agréés

Type d'aide	Financeurs	Montant de l'aide en € 2021	Montant de l'aide en € 2020
Soutien à la tonne triée	ADELPHE*	226 622 €	234 134.53€
Soutien au recyclage	CITEO PAPIER	28 277 €	26 905.22€
Soutien à l'élimination			
Soutien à la tonne triée	ECOSYSTEMES	12 418€	12 348.98€
Soutien à l'investissement			
Soutien à la communication			
Soutien forfaitaire déchèterie	ECODDS	1 602€	1 607€
Soutien à la communication	ECOTLC	2 280€	2 280.50€
Soutien forfaitaire déchèterie	ECOMOBILIER	7 563 €	10 621.98€
Soutien à la communication			
TOTAL		354 670€	287 898.36€

*Les montants sont issus de la simulation.

G. Montant global et détaillé des recettes perçues pour la vente des matériaux

Type de recette	Repreneurs	Montant de la recette en € 2021	Tonnages 2021	Montant de la recette en € 2020	Tonnages 2020
Vente des Journaux Revus Magazines	UPM	18 323€	272	23 080 €	238
Vente des emballages en carton	DS SMITH PACKAGING	38 963€	281	14 368 €	332
Vente des gros de magasin	VEOLIA PROPLETE	5 112€	138	2 100 €	149
Vente des emballages alimentaires	REVIPAC	403€	40	80 €	8
Vente des emballages en plastique extension	VALORPLAST	41 938€	164	24 649 €	199
Vente des emballages en acier	ARCELOR MITTAL	14 076€	61	6 823 €	59
Vente des emballages en alu	AFFIMET	2 884€	5	1 944 €	4.86
Vente du verre	OI MANUFACTURING	28 059€	967	30 969 €	974
Vente des Cartons, Batterie, Ferraille (Déchèterie Métostock)	METOSTOCK ENVIRONNEMENT	12 722€	377	12 807 €	199
Vente des Cartons, Batteries, Ferraille, (Déchèterie Les Croisettes)	METOSTOCK ENVIRONNEMENT	6 910 €	59	6 433 €	61
TOTAL		184 128€	2 364 T	123 255 €	2 109 T
RATIO		78€/T		58 €/T	

L'augmentation des tonnages recyclés s'accompagne d'une hausse des recettes d'autant qu'en 2021, les prix de reprise sont plus favorables sur certains flux qu'en 2020.

H. Autres recettes

La vente des kits de compostage pour l'année 2021 a rapporté 1 650 € pour la régie (en 2020, 310€).

La vente des sacs déchets verts pour l'année 2021 a rapporté 3 550 € pour la régie (en 2020, 1 820€).

I. Coûts aidés et analyse 2021

Depuis l'engagement de la C.C.V dans un Programme Local de Prévention des Déchets (P.L.P.), le service de gestion des déchets complète la matrice des coûts de l'ADEME. Cette matrice tient compte de toutes les dépenses et les recettes liées au service.

1. Le coût aidé tous flux confondus et par flux

Année 2021 Ct Euros HT	Flux de déchets							TOTAL
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries ZAVI	Déchets des déchèteries CROISSETTES	Déchets verts	Encombrants	
Tonnages	5 612	925	1 377	5 859	1 351	569	281	16 099
Habitants	23 072	23 072	23 072	17 787	5 285	23 072	23 072	23 072
Coût complet	1 190 379 €	220 566 €	464 572 €	534 369 €	242 816 €	63 308 €	61 605 €	2 777 615 €
Coût technique	1 189 884 €	198 961 €	357 078 €	513 998 €	235 906 €	59 263 €	61 605 €	2 616 695 €
Coût partagé	1 189 884 €	190 663 €	110 477 €	502 148 €	226 174 €	59 263 €	61 605 €	2 340 213 €
Coût aidé HT	1 188 764 €	190 663 €	110 477 €	502 148 €	207 840 €	57 770 €	61 605 €	2 319 267 €
Coût fiscal (TVA acquittée)	73 279 €	7 114 €	30 873 €	48 370 €	11 364 €	5 279 €	3 447 €	179 726 €
Coût aidé TTC	1 262 043 €	197 778 €	141 350 €	550 518 €	219 204 €	63 049 €	65 053 €	2 498 994 €
Montant des contributions	692 816 €	140 929 €	79 662 €	341 416 €	136 859 €	39 101 €	38 592 €	1 469 374 €
Coût complet €/HT/t	212 €	239 €	337 €	108 €	144 €	220 €	173 €	
Coût aidé €/HT/t	212 €	206 €	80 €	86 €	154 €	102 €	144 €	
Coût aidé €/HT/hab	52 €	8 €	5 €	28 €	39 €	2 €	3 €	101 €
Coût aidé national €/HT/hab	53	1,8	9,8 €	20,7				93
Coût aidé €/HT/hab milieu mixte rurale	35 - 55	0,3 - 1,9	0,4 - 13	16 - 30				86

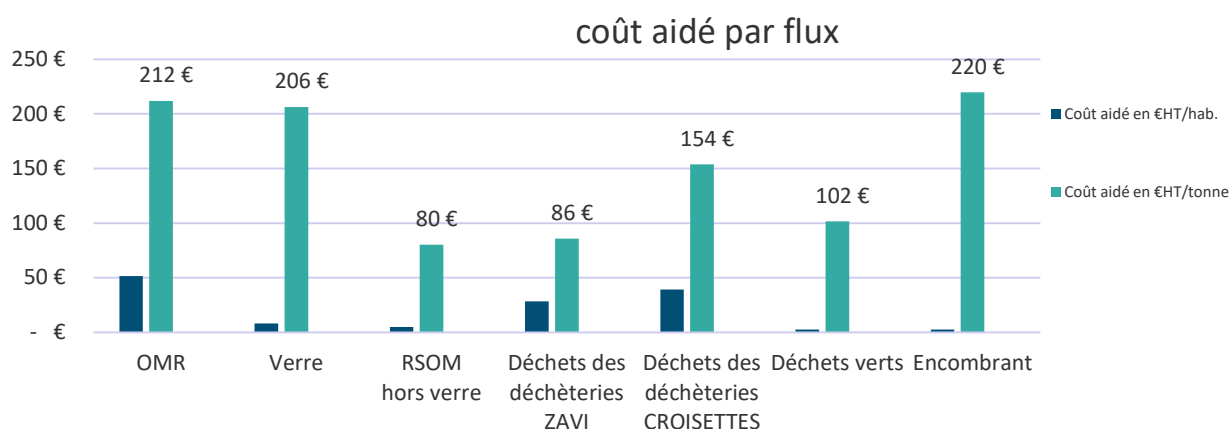
* Gravats non inclus

Coût complet : Total des charges (charges techniques + charge de communication + charge de structure)

Coût technique : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, ...) moins les produits industriels (ventes de matériaux, ...).

Coût aidé = Coût résiduel : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, ...) moins les produits industriels (ventes de matériaux, ...) et les soutiens des sociétés agréées et les aides.

2. Le coût aidé par flux en € HT/tonne et en € HT/hab



- Un coût des OMR qui se situent dans la fourchette du référentiel pour notre milieu mixte à dominante rurale
- Les coûts du verre sont plus élevés que la moyenne. Cela s'explique par une collecte du verre en porte à porte sur le secteur ouest qui entraîne des charges élevées de collecte.

3. Comparatif des coûts 2017 et analyse des coûts 2021

	Matrice 2018 CCV	Matrice 2019 CCV	Matrice 2020 CCV	Matrice 2021 CCV
Tonnes collectées (hors gravats)	16 539	14 838	15 249	16 099
Population desservie	22 469	23 445	23 243	23 072
Ratio en kg collectés/hab.	730	650	650	697
Coût complet par tonne	177	197	199	173
Coût technique par tonne	167	170	168	163
Coût technique par habitant	123	110	109	113
Coût technique total en € HT	2 756 686	2 582 567	2 540 804	2 616 695
Coût aidé HT par tonne	147	150	130	144
Coût aidé HT par habitant	108	99	100	101
Coût aidé total en € HT	2 423 635	2 283 551	2 234 176	2 319 267

- Le coût moyen aidé en € HT/habitant pour les collectivités de typologie mixte à dominante rurale est de 86€/hab tous flux confondus, le coût aidé pour la C.C.V est supérieur (101 €/hab.). Le coût aidé national moyen est de 93 € HT/habitant (Cf. synthèse du référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets – ADEME Edition 2017) Plusieurs facteurs permettent d'expliquer notre coût aidé :
 - o Le mode de collecte en porte à porte des recyclables secs et du verre est plus coûteux qu'une collecte en apport volontaire.
 - o Le schéma de collecte en multi matériaux est plus onéreux qu'une collecte séparée des emballages.

-
- Des quantités élevées en déchèterie malgré l'existence de collectes spécifiques d'encombrants et de végétaux

A contrario, certaines caractéristiques de notre service ont un impact positif sur notre coût aidé :

- La collecte hebdomadaire des OMR est moins coûteuse.
 - Un coût de traitement des OMR relativement faible
 - Le nombre de déchèteries (2 déchèteries) est adapté pour nos 23 035 habitants.
 - Le taux de refus de tri de 21% (en baisse) est certes assez élevé et en augmentation mais néanmoins inférieur à la moyenne départementale.
- Le coût complet moyen en HT/tonne pour les collectivités de typologie mixte à dominante rurale est de **206 €** tous flux confondus, **le coût complet pour la C.C.V. reste inférieur (173 €/tonne.)**. La collectivité a su maîtriser une partie des charges de structure via la révision en 2020 des prix collecte et traitement ainsi que par une diminution des amortissements des véhicules.

4. Coût complet par étapes techniques

Charges 2021	€ arrondis	€/habitant
Charges fonctionnelles	167 315	7 €
<i>Charges de structure</i>	166 256	7 €
<i>Charges de communication</i>	1 059	0 €
Charges techniques	2 610 300	113 €
<i>Prévention</i>	39 252	2 €
<i>Pré-collecte et collecte</i>	1 135 305	49 €
<i>Transport</i>	416 448	18 €
<i>Traitement</i>	1 014 912	44 €
<i>Autre charges</i>	4 383	0 €
Total charges HT	2 777 615	120 €

TVA acquittée	179 726	8 €
----------------------	----------------	------------

Produits 2021	€ arrondis	€/habitant
Recettes industrielles	181 582	8 €
Soutiens	278 762	12 €
Aides	20 946	1 €
Total produits	481 289	21 €

Coût du service public 2021	2 476 052	107 €
------------------------------------	------------------	--------------

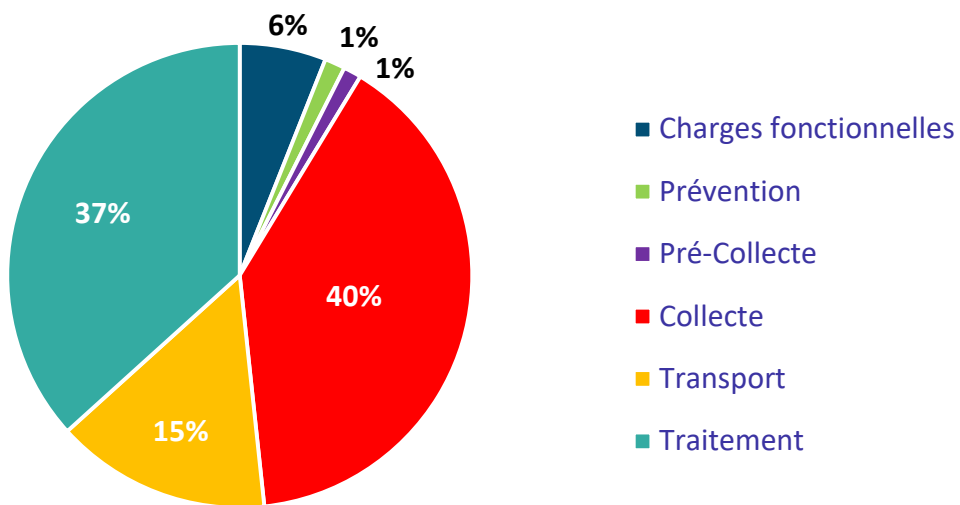
TEOM	1 468 460	64 €
Redevance spéciale & facturations usagers	914	0 €
Total Financement	1 469 374	64 €

Ecart coût et financement	1 006 678	44 €
Taux de couverture	59%	

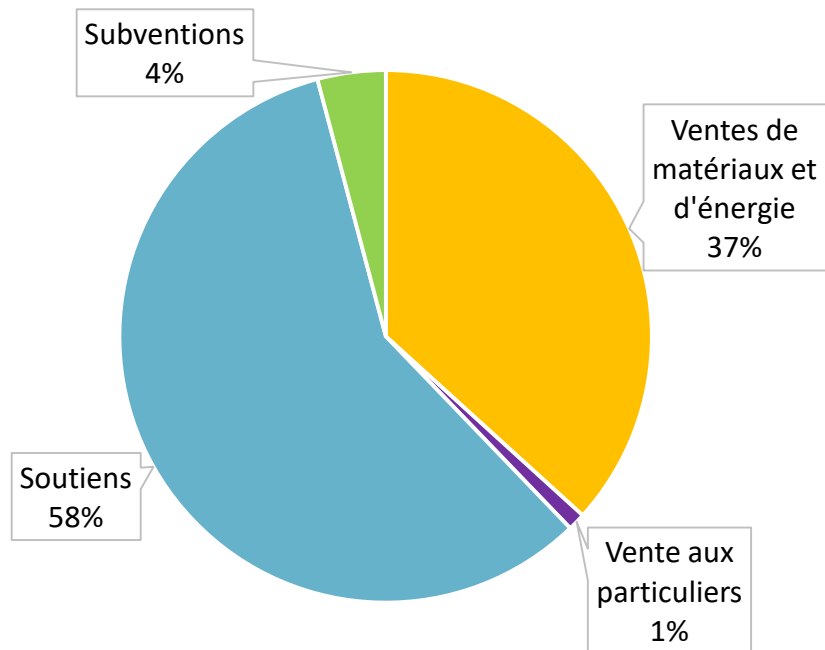
En 2021 :

- un coût de gestion des DMA de 2 476 k€ TTC ou de 107 € TTC/hab. Une hausse de ce coût de 4% par rapport à 2020.
- Un taux de couverture de la TEOM de 59 % soit 44€/hab. Le budget général finance 41% du coût de gestion. Avec une augmentation de la TEOM, le taux de couverture de la TEOM a augmenté de 9% par rapport à 2020

Postes de charges = 2649 k€ HT



Poste de recettes en €HT : 481 K€ HT





Communauté de Communes du Vimeu
18 avenue Albert Thomas BP 60067
80534 Friville-Escarbotin

Tel : 03 22 30 40 42
Mail : contact@cc-vimeu.fr
www.ccvimeu.fr